

# JOURNAL

## HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M<sup>r</sup>: DE V.

---

N<sup>o</sup>: XVI.

F E V R I E R 1789.

*Dimanche 22.*

*Séance du Lundi. 16.*

**L**A Note Russé annoncée depuis long-temps & attendue avec impatience, y fut lûe, & elle contenoit ce qui suit.

### NOTE

*Le Soussigné Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de S. M. Impériale de toutes les Russies, n'a pas tardé à faire passer à la connoissance de Sa Souveraine, la Note que les Illustres Etats Confédérés lui ont fait remettre en date du 17. Novembre dernier, tendante à l'évaluation des troupes Russes, qui se trouvent main-*  
(1)

tenant en Pologne. Muni des ordres de Sa M.  
Impériale sur cet objet, il a l'honneur de leur  
communiquer ce qui suit.

Dès l'explosion de la guerre, que la Porte Ot-  
tomanne a si injustement excitée à la Russie, l'Im-  
pératrice s'est adressée au Gouvernement de la  
Sérénissime République, pour prévenir amicalement,  
& avec confiance sur le passage de ses troupes,  
& le séjour de quelques détachemens nécessaires  
à la garde des Magasins. Leur présence jusqu'ici  
loin de nuire à la sûreté des frontières, a servi  
à les garantir des incursions des Turcs & des  
Tartares. Les viures, qu'elles y consommoient fa-  
cilitoient le débit des denrées dans les endroits par  
lesquels elles passoient, & ceux où elles s'arrê-  
toient, payant tout comptant, & observant une  
discipline sévère. Il sembleroit donc que l'Etat  
actuel des choses à cet égard, au lieu de fournir  
à la République un sujet d'inquiétude, ou d'in-  
commodité, lui offre de tous côtés sûreté & aisance.  
Cependant l'Impératrice souhaitant pouvoir défrerer  
à la demande, que les Illustres Etats Confédérés  
Lui ont fait parvenir, les assure, qu'Elle ne désire  
faire séjourner en Pologne que le nombre des trou-  
pes indispensablement nécessaire pour la garde des  
Magasins, & d'autres besoins relatifs à Sa pré-  
sente guerre avec la Porte, & Sa M. Impériale  
fera même retirer celles-ci, aussitôt que les circon-  
stances pourront humainement le permettre. Mais  
jusqu'au tems où Elle sera en Etat d'en venir  
à l'exécution de cette promesse, Elle leur donne à

considérer à Eux mêmes, si une demande *absolut*, comme celle qu'ils ont parû vouloir Lui faire à ce sujet, ne se trouveroit pas en contradiction manifeste avec les raisons de guerre les plus essentielles, les plans d'opérations, ainsi qu'avec l'amitié et le bon voisinage qui subsistent entre les deux Etats, & que l'Impératrice désirera conserver toujours.

Sa Majesté Impériale ne trompera point assurément la confiance, que les Illustres Etats Confédérés ont placée dans Son amitié, & Sa justice envers la Sérénissime République de Pologne, & Elle s'empressé de leur en donner une nouvelle preuve, par toute la déférence que l'état des choses peut rendre possible. En même tems les Ordres ont été renouvelés aux Généraux de prévenir avec soin, ou de reparer avec la plus grande diligence tout désordre, que les troupes sous leur commandement pourroient commettre.

Sa Majesté Impériale espère à son tour, que la Sérénissime République envisageant ces troupes, comme celles d'une Puissance amie & alliée, ne cessera de leur accorder toute assistance & tout bon traitement, qu'elles doivant attendre à ce double titre.

Varsovie ce 6. Fevrier 1789,

C. STACKELBERG.

Cette lecture fut à peine achevée, que plusieurs Nonces prirent la parole principalement dans le but de relever quelques expressions qui leur sembloient employées dans

la Note, dans une accéption absolument différente de celle qu'elles ont ordinairement, & qui présentent un sens diamétralement contrarie à la notoriété des faits. Par exemple, dans l'endroit où il est dit, *L'Impératrice s'est adressée au gouvernement de la sérénissime République, pour prévenir amicalement & avec confiance*, le mot de prévenir ne semble pas ici à sa place, puisque les troupes Russes sont entrée en Pologne, avant que la Note en question, aye été présentée au conseil permanent. Ensuite il y a, *Leur présence jusqu'ici loin de nuire à la sûreté des frontières, a servi à les garantir des incursions des Turcs & des Tartares.* La vérité est, que ce sont les frontières de la Pologne qui ont garanti l'armée Russe, cantonée dans l'intérieur du pays, & cherchant par des mouvements fréquents à y attirer les Turcs & les Tartares, & à les irriter contre les Polonois en faisant paroître ceux-ci coupables d'une neutralité frauduleuse, ainsi qu'il conste par la correspondance du Kan des Tartares qui écrivoit au Commandant de l'Ukraine, *si vous continués à partager notre pain avec les Russes, nous serons obligés d'aller détruire vos blés.* Enfin il a semblé aux Nonces qui ont parlé à cette occasion, que le même esprit régnait dans toute la note, & principalement dans l'espèce d'ouverture confidentielle, où l'on paroit vouloir regarder les Etats comme instruits des plans d'opérations, que vu la neutralité ils ignorent, & doivent ignorer.

Telles ont été les principales remarques faites par les Nonces, au sujet des justifications de la cour de Pétersbourg sur sa conduite précédente à l'égard de la Pologne. Mr. Rybiński Evêque de Cujavie, lut un discours parfaitemen bien fait, dans l'intention de prouver que la nation, ne devoit entrer dans aucune négociation avec la cour de Petersbourg, jusqu'à ce que celle-ci eut expliqué d'une maniere plus évidente, ce qu'elle entendoit par ses traités de garantie avec la République: les quels traités avoient été jusqu'à présent le prétexte de toutes les violences commises en Pologne. M. Grabowski Nonce de Wołkowiec, proposa de s'adresser à sa Majesté le Roi de Prusse, pour demander ses bons offices dans cette occasion, & sa motion passa à l'unanimité dans la séance du Jeudi suivant.

*Séance du Jeudi 19.*

Mr. Stroynowski Nonce de Wolhynie, remit sur le tapis le projet des *Popisy* ou convocation de la noblesse armée des Palatinats, sorte de milice, qui faisoit autrefois la principale défense de la Pologne, & sur qui son ancien gouvernement étoit entièrement calculé. Le projet fut reçu avec un profond mépris par la secte, tous les jours moins nombreuse, des dépréciateurs de tout ce qui est national: sorte de réformateurs que l'écrivain polémique

a beaucoup de peine a atteindre , vu que leur pitié d'un côté & de l'autre leur admiration pour tous les dogmes étrangers, daignent rarement condescendre jusqu'a des explications sur la différente nature des troupes, des pays, & des productions. Horace eut dit à ces gens là, *Imitatores o servum pecus:* mais cette expression traduite litteralement en François , manqueroit de grace & d'obligeance, c'est pourquoi nous mettrons à la place un passage du Général Llloyd, dont les mémoires sont regardés comme le catéchisme & l'Evangile des militaires de nos jours.

„ Si les Polonois, dit cet écrivain, faisoient „ encore la guerre comme leurs ayeux avec „ cent mille chevaux, bien loin d'être la proie „ de voisins ambitieux, ils deviendroient „ pour eux extremement redoutables. Toutes „ les provinces qui avoisinent la Pologne de- „ puis l'Oder jusqu'à la Dwina & le Niester, „ & même plus loin jusqu'au Wolga, sont en- „ tierement ouvertes & sans défence, & remi- „ plies de tout ce qui peut servir à l'appro- „ visionnement d'une armée ; grains, bestiaux, „ remontes &c. Cent mille chevaux divisés en „ petits corps, auroient bientôt parcouru cet „ espace immense, & ne laissant après eux pas „ une créature vivante pour cultiver les ter- „ res, ce seroit bientôt un vaste désert deriere „ lequel un roi de Pologne inaccessible & ter- „ rible à ses ennemis, vivroit avec ses sujets.

„ dans l'enceinte de ses fortresses. Que feriez vous contre un tel ennemi, avec vos grandes armées d'infanterie, vos pesants Escadrons, & vos milliers de bouches à feu ? RIEN, la vitesse supérieure de l'ennemi lui donneroit tout l'avantage, & ne vous laisseroit que l'emplacement de votre camp, qu'il faudroit encore changer souvent ou périr.

*Voyez cinquième partie, Chapitre 3.*

Le même Général Lloyd, dans son histoire de la guerre de sept ans, nous apprend que l'on y essaya quelquefois & toujours avec succès, de donner aux détachements de cavalerie, des pièces de trois & de quatre, auxquelles on atteloit fix chevaux, en mettant cinq canoniers sur des chevaux de dragons, & ajoutant deux dragons pour les tenir pendant que les canoniers seroient occupés à servir la piece. Cette artillerie légère a été depuis fort perfectionnée en Prusse, & sembleroit être une arme bien propre à renforcer la cavallerie Polonoise.

#### *Séance du Vendredi 20.*

L'on y répondit à la lettre du Pape, insérée dans le No. 13. de notre journal. Ensuite la chambre s'occupa des moyens d'empêcher

les révoltes parmi les paysans de l'Ukraine ; Elle y fut particulièrement déterminée par une lettre envoyée par un courrier, & dans laquelle un prémier commis des Douanes, annonçoit le passage de cent vingt chariots chargés d'armes, & destinés pour Szmila terre considérable, que M. Le Prince Potemkin possede en Pologne. Après quelques debats sur la forme des informations à prendre à cet égard , la chambre se détermina à ordonner le scellé & le transport sous convoi, jusqu'aux frontières de la Pologne . Nous rendrons compte dans notre prochain No. des raisons de défiance qui ont porté à cette résolution; & nous y insererons la traduction de la reponse que les Polonois on faite à la lettre de Sa fain-teté.

---

*On s'abonne tous les jours , hors les Dimanches & fêtes , chez M. M. Müller Amiet & compagnie , rue des Séna-teurs dans la Maison de M. Berneaux Banquier , Nro 463. vis-à-vis de Ma- rieville.*

*Le prix de L'abonnement est de 56. florins par an.*

---

w DRUKARNI WOLNEY

*Na Papierze Kraiowym.*